

Un peu d'histoire

Revenons aux origines de la ville.

Les origines

"Villacoublay" est formé du mot latin villa et d'un patronyme gallo-romain, Escoblenus.

L'actuelle ville est la réunion des seigneuries de Vélizy-Villacoublay et d'Ursine qui, au Moyen-âge, étaient les propriétés de l'Hôtel-Dieu de Notre-Dame de Paris. C'est ensuite la famille Louvois, déjà propriétaire des seigneuries de Chaville et de Meudon, qui acquiert progressivement ces territoires. Louis XIV achète en 1695 les seigneuries d'Ursine et de Villacoublay agrandissant ainsi son domaine de chasses royales. Vélizy, elle, entre dans ce territoire de chasses seulement sous Louis XVI.

L'empreinte laissée par Louvois est aujourd'hui visible avec l'église Saint-Denis. Aujourd'hui encore, le tympan du portail (qui n'est pas d'origine) présente les armes de Louvois, les trois salamandres. Elles sont portées par deux lions majestueux, le tout est coiffé de la couronne royale.

Au XIXème siècle, Vélizy est le théâtre de luttes contre l'invasion des Prussiens : en 1815 tout d'abord, la ville brûle presque totalement (ce qui lui valu le surnom de « Petit Moscou »), puis en 1870-1871. Au début du XXème siècle, Vélizy et le hameau de Villacoublay comptent 270 habitants. La commune est l'une des plus importantes du point de vue agricole du département de Seine-et-Oise : 3 grandes fermes se partagent l'exploitation des fermes.

[Séance du Conseil Municipal du 24 mai 1957](#)

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'un travail d'ensemble est entrepris, dans tous les départements, en accord avec la Direction des Archives de France, afin de doter toutes les communes d'une marque symbolique urbaine et de réviser la composition graphique de celles existantes.

Afin que ce blason, qui doit constituer un document symbolique dont la commune pourra faire librement usage pour ses représentations officielles, soit exempt de toutes fautes d'histoire et de goût, Monsieur le Maire a désiré qu'il soit reçu par M. Robert Louis, artiste héraldiste, dessinateur symbolique des services officiels, 4, Cours Marigny à Vincennes, après délibération de la Commission Héraldique urbaine départementale dont il est membre.

Monsieur le Maire présente la Maquette enluminée du blason et en donne la description héraldique suivante :

D'azur à deux vols d'argent en forme de V posés l'un au-dessus de l'autre accompagnée en chef d'une étoile et en pointe de deux quintefeuilles ; entre chacun des vols de deux épis de blés tigés et feuillés posés l'un en bande, l'autre en banc, le tout d'or.

L'écu timbré de la couronne aérienne d'or et d'argent des villes "bases aériennes et aéroports". L'écu soutenu par deux gerbes de roseaux d'or fruités de sable hissant de quatre burelles ondées d'argent posées en pointes. La croix de guerre 1939-1945, étoile d'argent, appendue en pointe de l'écu brochant sur les burelles ondées.

Les explications suivantes sont données concernant l'origine des symboles entrant dans la composition.

Les meubles principaux constituant le blason de Vélizy-Villacoublay sont deux vols stylisés en forme de V concrétisant les initiales des deux noms associés de Vélizy et de Villacoublay et symbolisant également l'activité de l'aéroport militaire de Villacoublay ; l'étoile surmontant le vol placé en chef est celle figurant sur l'insigne des pilotes et est le symbole du guide et de l'orientation (étoile de Bethléem et étoile Polaire).

Les grandes terres de cultures sont rappelées par les deux épis de blé, et le bois de Vélizy sont représentés par le symbole de la flore forestière : les quintefeuilles.

L'écu est timbré de la couronne aérienne des villes bases aériennes ou aéroports. Il est entouré de deux groupes de roseaux hissant des ondes rappelant ainsi les deux étangs situés sur le territoire de la commune : l'étang d'Ursine et l'étang des Écrevisses.

À la pointe de l'écu est appendue la croix de guerre 1939-1945 avec étoile d'argent, hommage national rendu aux



habitants de Vélizy-Villacoublay pour leur ferveur patriotique durant les années d'occupation allemande (décision n°16 de 27 Mai 1952).

Après avoir entendu lecture de ce document héraldique et historique et avoir examiné la maquette, le dessin qui lui a été présenté comme symbole communal et décidé que toutes les reproductions officielles ou privées qui en seront faites devront se conformer au texte ci-dessus, et les représentations graphiques être conformes au trait que va faire l'artiste et qui sera jointe à la présente délibération.

Les cachets, sceaux ou médailles de la Commune seront obligatoirement composés avec les éléments silhouettés entrant dans la description héraldique ci-dessus.

L'auteur de la représentation graphique offre la composition du blason à la Commune de Vélizy-Villacoublay pour l'usage exclusif de ses besoins administratifs.

Il est entendu que les droits de l'auteur demeurent réservés si le blason de Vélizy-Villacoublay était utilisé par un tiers et à leur profit à des fins commerciales ou industrielles.

L'auteur garde la propriété morale de son œuvre et sa signature devra figurer obligatoirement sur toutes les reproductions.

La présente délibération annule celle prise le 29 Avril 1957.

[De 1930 à 1975](#)

Dans les années 30, les lotissements se développent : ce sont les actuels quartiers pavillonnaires du Clos et de Vélizy-Bas. Les pavillons de la cité Breguet voient également le jour.

La ville de Vélizy-Villacoublay est occupée par les troupes allemandes entre 1940 et 1944. La base aérienne est l'objectif des bombardements alliés à 6 reprises. Celui du 24 août 1943 fut particulièrement meurtrier pour la commune, les bombes ayant touché les quartiers d'habitations.

Après la Seconde guerre mondiale, Vélizy-Villacoublay est déclarée « ville sinistrée » le 3 septembre 1945, puis en 1952, le secrétaire d'état à la guerre attribue à la ville la Croix de Guerre, hommage national rendu aux habitants de la commune. En 1958, la ville est déclarée Zone à urbaniser par Priorité. Dans les années 60, Vélizy-Villacoublay connaît donc de profonds changements.

Sous l'impulsion de Robert Wagner (Maire de Vélizy-Villacoublay de 1953 à 1988) la ville est chargée de construire un plan d'urbanisme complet en accord avec le ministère. Le plan est dressé par l'urbaniste Robert Auzelle en collaboration avec l'architecte Alain Gillot. Le Grand ensemble de Vélizy-Villacoublay voit alors le jour. En trois grandes phases, la ville prend sa physionomie actuelle : le quartier central, (le quartier du Mail) sort de la terre entre 1963 et 1966, puis à l'ouest (le quartier Mozart) de 1966 à 1970 et enfin à l'est (le quartier Louvois) de 1969 à 1975 doublé d'une zone d'activité (la zone d'emplois) et d'un pôle économique (Centre commercial régional Vélizy 2 et deux « satellites » art de vivre et Usine Center).